



Le Perray

Porte de la forêt *en-Yvelines*

www.leperray.fr

Infos

NOV. DÉC. 2018

Retour sur la Semaine Bleue

> Page 16-17

leperray.fr

Votre nouveau site internet

> Page 4



SOMMAIRE

> Pages 4-5

VIE MUNICIPALE

- **leperray.fr**
- **rectification guide pratique**
- **La fibre optique**
- **Réglementation d'épandage du lisier**



> Page 6

SMART CITY

- **ISO 50001**
- **Recharges pour véhicules électriques**

> Pages 7-9

BUDGET

- **Finances 2018**

> Pages 10-11

PARTICIPATION CITOYENNE

- **Maison des Projets**



> Pages 12-13

VIE ÉCONOMIQUE

- **Abbatiene de Menuiserie**

> Page 14

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

- **Collecte des déchets**
- **Restons solidaire !**



> Page 15

CADRE DE VIE/TRAVAUX

- **Rues de Chartres et de Paris**

> Pages 16-18

CADRE DE VIE/SOCIAL

- **Retour sur la Semaine Bleue**
- **Un petit geste pour Noël!**
- **Les ateliers équilibre en mouvement**
- **Dates des sorties cinéma CCAS**
- **Voyage organisé à La Palmyre**

> Page 19

ENFANCE/SCOLAIRE

- **Classes de maternelles à 33 élèves**
- **Commission menus**

> Pages 20-21

ENFANCE/JEUNESSE

- **Retour sur le Festival de la Jeunesse**



> Pages 22-23

RETOUR SUR

- **Projection sur les Étangs de Hollande**
- **Exposition Lego®**
- **Journées européennes du Patrimoine**
- **Fête du Cheval**

> Page 24

À VENIR

- **Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918**
- **Marché de Noël**
- **Édition 2019 Salon des Arts**



> Pages 25-27

VIE ASSOCIATIVE

- **11^e édition de l'Origole**
- **Les Pétanqueurs du Perray**
- **L'ADMR du Perray-en-Yvelines a besoin de vous !**
- **Loto du Comité de jumelage**
- **Foire aux vêtements d'hiver**
- **Réveillon de la Saint-Sylvestre**
- **L'Élan**
- **Création d'un chœur d'enfants au Perray**



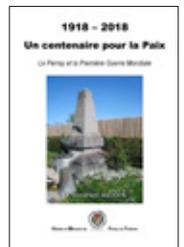
> Page 28

MÉDIATHÈQUE

> Page 29

HISTOIRE

- **Histoire et Mémoire du Perray**



> Page 30

TRIBUNES LIBRES

> Page 31

ZOOM

- **Conférence-débat Les pyramides d'Égypte**



> Page 32

AGENDA NOVEMBRE-DÉCEMBRE

État civil

Bienvenue à...

- ✦ AUBINEAU Eythan, Gérard, Jean-Marc né le 4 août 2018
- ✦ CAMPS Charlie, Catherine, Marie née 4 août 2018
- ✦ DEVLIEGER Louka, Enzo né le 11 août 2018
- ✦ GERMAY DE CIRFONTAINE Karol, Barthélémy, Marie, Joseph née le 13 août 2018
- ✦ CHEM Swann, Blanche, Roxane née le 19 août 2018
- ✦ KERKENI Hana née le 20 août 2018
- ✦ MARCHADOUR Paul né le 21 août 2018
- ✦ KOLACZ Klara née le 21 août 2018
- ✦ DE OLIVEIRA E SILVA CHAPUIS Elya née le 25 août 2018
- ✦ CLOTEAU Joseph, Bassam, Lucas né le 29 août 2018
- ✦ KORB Gwenaël, Grégoire, Gaston né le 5 septembre 2018
- ✦ LENOBLE Olivia née le 9 septembre 2018
- ✦ FREI LÉ Léanah, Kim née le 19 septembre 2018
- ✦ LANGEVIN Gabrielle, Poléana, Michelle née le 21 septembre 2018
- ✦ LANGEVIN Héloïse, Adriana, Dominique née le 21 septembre 2018
- ✦ LE ROUX Thibault, Marie, Joseph né le 27 septembre 2018
- ✦ PINTO Ruben, Antonio, André né le 28 septembre 2018

Oui !

- ✦ POURRIER Sébastien Jean-Pierre Aimé et BRIQUÉ Aude Marie le 25 août 2018
- ✦ OUADAH Sulimann et LOUIZ Soumaya Heya le 14 septembre 2018
- ✦ NONIE Romain Julien et GARROUSTE Emma Odette Josseline le 15 septembre 2018
- ✦ GUYEN Stéphanie et MALATESTA Patrick René Daniel le 22 septembre 2018
- ✦ COQUILLARD Eric Bertrand Philippe et POIROUX Laure Lysiane Annie le 22 septembre 2018
- ✦ BATH-M'WOM William Edouard et MÉNEZ Isabelle Claude Raymonde le 29 septembre 2018

Ils nous ont quittés

- ✦ FLET Louis, Jacques, Ernest le 28 décembre 2017
- ✦ ROUSSIN Roland, Gabriel le 4 août 2018
- ✦ BAUDRY épouse DEVILLIERS Danielle, Renée le 7 août 2018
- ✦ DELANGLE Louis, Jean le 27 août 2018
- ✦ BONNEFONT Gérard, Henri, Léon, Antony le 27 août 2018

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Fidèles aux grands principes qui conduisent notre équipe municipale depuis de nombreuses années, **la protection de l'environnement et le bien-être des Perrotins**, nous avons acheté le terrain de Monsieur GOUEDARD, situé Chemin de la Rougerie. Le devoir de tout élu est bien de ne pas craindre d'anticiper à tout moment dans la vie municipale, lorsque la décision prise a comme finalité: **l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens.**

C'est bien dans ce cadre-là que nous nous sommes rendus acquéreurs du terrain Chemin de la Rougerie, mis en vente par le propriétaire.

Le locataire actuel (depuis peu sans titre) souhaitait l'acheter. Nous avons fait valoir en temps utile notre droit de préemption: l'acte d'achat a été signé devant notaire le 21 août 2018.

Pourquoi un tel achat? L'entreprise occupante est extrêmement bruyante et l'activité exercée est incompatible avec la zone urbaine proche. Dès à présent, de nombreuses plaintes ont été reçues en Mairie. Souvenons-nous rue du Petit Pas, le temps qu'il a fallu (plus d'un quart de siècle) avant que la société traitant de la « ferraille » puisse trouver un terrain adéquat et déménager?

N'oublions pas que la Société EIFFAGE un jour ou l'autre est appelée à se délocaliser. Cet espace (4890 m²) en plein centre-ville deviendra au Plan Local d'Urbanisme (PLU) une zone constructible. Si d'avenir des logements y voient le jour, il est inconcevable de laisser s'installer à proximité (les terrains sont riverains) de

nouvelles nuisances sonores. Cela tombe sous le sens!

« Prévenir au lieu de guérir » est bien la politique que les élus de la liste majoritaire « Le Perray notre Commune » conduisent depuis de nombreuses années, l'exemple récent en est bien l'achat du bâtiment de la Poste.

Ce bâtiment situé en plein centre-ville pouvait être l'occasion pour un agent immobilier de réaliser une importante opération.

De plus par cet achat, nous préservons le bureau de la Poste que nous souhaitons absolument conserver. Ce service, indispensable aux habitants est devenu notre locataire et le renouvellement du bail sera automatique de la part de la Municipalité. Nous espérons que cette garantie sera un fort argument auprès des dirigeants en haut lieu.

Les gens du voyage

Deux fois encore cette année, nous avons subi le stationnement des gens du voyage:

1. Rue de la Touche,
2. Chemin Vert à l'entrée de la zone d'Activités entre le Chemin de Montfort et la Grande Haie.

Je précise que la soixantaine de caravanes installées mi-septembre à la limite du Perray et des Bréviaires n'a pratiquement pas posé de difficultés et a tenu ses engagements de partir à la date convenue. Il en a été tout autrement de la deuxième « vague ». Près de 200 caravanes sont arrivées à la nuit tombante le dimanche

16 septembre. Il est à noter qu'ils avaient l'autorisation du Chef de Cabinet de Monsieur le Préfet, si ce n'est pas de ce dernier. Un grand merci à ce Représentant de l'État. En effet, rejetés à trois reprises ce dimanche par des agriculteurs les accueillant avec des tracteurs chargés de lisier, ils ont dû rebrousser chemin et trouver un autre lieu. C'est ainsi que les services de l'État ont trouvé la solution idéale: se débarrasser du gros problème sur la commune du Perray.

Comme aime le dire les gens du voyage « ils sont un peuple ». Nous en sommes d'accord, mais pourquoi depuis des décennies quel que soit le gouvernement en place, l'État n'a pas bougé d'un iota pour régler le problème de l'accueil de ces populations. La facilité est bien de se décharger sur les communes!

Encore cette fois, en plus des ennuis causés par les nombreuses incivilités commises et la gêne pour l'ensemble des voisins, les Perrotins auront à supporter tous les frais (eau coulant sans discontinuité, électricité, nettoyage des alentours tous les deux jours par les Services Techniques...). Nous restons à votre disposition.

Paulette DESCHAMPS
Maire du Perray-en-Yvelines



Le Perray Infos

Directrice de la publication: **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction: **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET, Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**

Impression, conception, réalisation: **Café Noir**. Distribution: **Créatif Diffusion**

Crédit photos: service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication: 01 30 46 31 15

E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ».

Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises.

*Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24***

ou publications@leperray.fr

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos »

se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie

ainsi qu'à celui de la médiathèque

et en téléchargement dès le 1^{er} du mois

de sortie sur www.leperray.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 8h30 à 11h45
- Jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

Permanence du Maire

- Le vendredi: 10h-11h30

La Mairie vous renseigne...

- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur

www.leperray.fr

VIE MUNICIPALE

leperray.fr : nouveau site de la commune

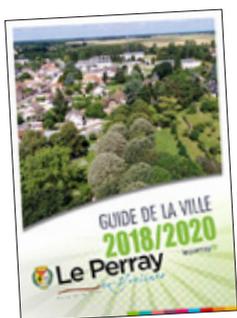
Début octobre, le nouveau site internet de la commune a été mis en ligne, en effet les fonctionnalités et le design de l'ancien site ne reflétaient plus l'image de

la commune et ne correspondaient plus aux besoins des utilisateurs. www.leperrayenyvelines.fr devient **www.leperray.fr**

Plus intuitif, mieux structuré, le nouveau site répond aux utilisations d'aujourd'hui, son design rend la navigation plus agréable et les fonctionnalités sont mieux adaptées.

leperray.fr
VILLE DE LE PERRAY EN YVELINES

LE PERRAY MUNICIPALITE VIE LOCALE JEUNESSE DEMARCHES ANNUAIRE



Rectification guide pratique

Malgré toute notre attention, des erreurs se sont glissées dans le guide pratique 2018-2020 de la ville, des oublis ont été notés également. Nous prions les acteurs concernés de bien vouloir nous excuser de ce désagrément.

SANTÉ

INFIRMIERES

- COELHO Péguy
2 allée de la Frénaie
☎ 06 81 51 80 53
- CHEMAUNI Isabelle
51 Bis rue de Paris
☎ 06 10 68 80 22
ichemouni@yahoo.fr

MEDECINS GENERALISTES

- DEMESY Elisabeth et DEMESY Gérard
4 bis Chemin du Vieux Moulin
☎ 01 34 84 81 81

PSYCHOLOGUE

- LARIVIERE Anne
2b avenue de la Gare
☎ 07 64 07 90 16

PEDICURE/PODOLOGUE

- BLACHERE Rebecca
☎ 01 34 84 85 85

PÔLE MÉDICO-SOCIAL
6 rue de l'Eglise

MEDECIN GENERALISTE

- BEAUVOIS Claire
☎ 01 34 84 85 16



VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

BANQUE

- CIC Le Perray en Yvelines
4, avenue de la gare
☎ 01 30 10 97 09
☎ 01 34 84 21 04
10375@cic.fr



Enquête Commerce local

De toute évidence, ce sujet vous tient à cœur. Vous avez été très nombreux à donner votre avis et laisser un commentaire : plus de 360 réponses en un mois. Ce taux de participation nous permettra de tirer des conclusions significatives sur vos attentes. MERCI ! (Tous les résultats dans le prochain Perray-Infos)

la fibre optique arrive dans le canton de Rambouillet !

Le nœud de raccordement optique du Perray-en-Yvelines a été inauguré mardi 18 septembre 2018 en présence de Clarisse Demont - Conseillère départementale de Rambouillet, Bernard Bebot - 1er adjoint au Maire du Perray-en-Yvelines, Raymond Pommet - Maire des Essarts-le-roi, Serge Querard - Maire de La-Celle-Bordes, Olivier Guillard - 1er adjoint au Maire de Saint-Léger-en-Yvelines et de Daniel Bonte - Maire d'Auffargis.

Prévu pour permettre la desserte des abonnés d'une ou de plusieurs communes, le NRO (Nœud de Raccordement Optique), desservira de 5000 à 30000 prises optiques. Même s'il ne s'agit pas encore de l'ouverture de la commercialisation aux particuliers (commercialisation au 1er trimestre 2019), son installation marque une étape importante dans le déploiement de la fibre.

Clarisse Demont a tenu à remercier l'engagement de TDF, d'Yvelines Fibre et d'Yvelines Numériques pour doter les zones péri-rurales et rurales en Très Haut Débit.



© Cadumont-yvelinesnumériques

Rappel sur la réglementation d'épandage du lisier

Le lisier est une matière naturelle considérée comme un engrais organique valorisé, utilisé en remplacement d'un engrais chimique, bénéfique pour l'environnement. Le lisier et les effluents sont riches en éléments minéraux qui contribuent à fertiliser la terre et à améliorer la croissance des cultures et sont donc très utilisés en agriculture, ils limitent également les risques d'érosion des sols. Ces matières proviennent principalement des effluents d'élevage, des boues issues du traitement des eaux usées, et des engrais verts issus des végétaux.

Avant d'épandre, les agriculteurs doivent réaliser une étude de terrain qui définit l'effluent à épandre en fonction du type de sol de la parcelle ainsi que la zone autorisée pour les épandages. Cette étude facilite la réalisation des plans d'épandage permettant de définir les doses et les fréquences des apports en fonction de la situation géographique des parcelles, des sols et des systèmes de culture. Pour certains produits utilisés dont le lisier, les agriculteurs ont l'obligation de déposer un plan d'épandage en Préfecture en précisant notamment les dates et dis-

tances par rapport aux habitations et en s'appuyant sur le règlement sanitaire départemental. Cependant l'agriculteur peut faire ces opérations mais il peut passer par une société extérieure pour ce travail et n'a donc pas la maîtrise du calendrier.

L'enfouissement doit être fait au plus tard 48 h après l'épandage mais **le climat chaud et sec de ce mois de septembre a accentué les odeurs pestilentielles**, car il est compliqué d'enfuir dans un sol sec.



SMART CITY

Les démarches Smart Village sont réalisées dans le cadre du programme "Village+" soutenu par la région Île-de-France.



ISO 50001: la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas



Notre commune a aujourd'hui rejoint le petit cercle des collectivités locales (avec Tours (37), Saint-Raphaël (83)) disposant de la certification ISO 50001 Management de l'Énergie*. Cette certification a été abordée dans le Perray Infos de Nov./Déc. 2017, et c'est aujourd'hui chose faite. **C'est avec beaucoup de fierté que nous accueillons l'obtention**

de ce certificat. Il est d'une part le résultat d'une volonté municipale de s'inscrire dans une démarche de qualité environnementale et d'économie énergétique, et met d'autre part en valeur le travail de l'ensemble des services municipaux qui ont participé avec enthousiasme à l'objectif visé. Un grand merci à eux.

La certification obtenue (avril 2018), le travail ne fait que commencer car **c'est bien dans la durée que s'inscrit cette démarche globale d'économie d'énergie.**

Le dispositif de collecte des informations et les processus étant en place, c'est désormais dans l'utilisation quotidienne des équipements municipaux que nous assurerons le respect de la norme. Les agents municipaux, les associations et autres utilisateurs des structures municipales (gymnases, salles des fêtes, écoles, espaces associatifs...) sont les acteurs indispensables de la bonne maîtrise des consommations et des usages de notre patrimoine communal. Ce n'est qu'ensemble que nous relèverons ce défi.

Plus d'infos sur la démarche: www.ecologique-solidaire.gouv.fr/lamelioration-performance-energetique-norme-nf-en-iso-50001

* Liste des organismes certifiés: <https://www.iso.org/the-iso-survey.html> (site en anglais).

Un réseau pour les véhicules électriques : branchez, chargez, partez

Fort de son engagement pour le développement des véhicules électriques, Rambouillet Territoires met en place un réseau de bornes de recharge sur la voie publique, reliant l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération afin de créer un maillage sur notre territoire.

Notre commune a déjà accueilli 3 bornes: Place de la Mairie, avenue de la Gare et parking du Planit.

L'installation de ces points de recharge accélérée (2 types de prises: type 2 et type E/F) **permet de faciliter la circulation des véhicules électriques en répondant à une demande locale et touristique vouée à se développer.**

Les équipements installés sont de production 100 % française. Un système de supervision permet la gestion technique des bornes à distance et la gestion des services aux usagers (badges, hotline).

Cofinancée par l'ADEME et la Région Île-de-France, l'utilisation de ces bornes est gratuite, il suffit de faire une demande sur le site dédié: www.rt78-bornes.fr. Pour les utilisateurs occasionnels, un enregistrement par smartphone depuis la borne est également possible.



Pour le Perray, le nombre de bornes a été déterminé par les études de territoires et le potentiel de véhicules électriques. Il pourra évoluer en fonction de leur utilisation, à mesure que le nombre de véhicules électriques augmente et que ces emplacements de recharge soient utilisés à 100%. Nous rappelons aux automobilistes que le stationnement sur ces places est interdit à tout véhicule (article R.417-10 du code de la route) même électrique, en dehors d'une période de charge.

BUDGET

Finances 2018

Trois moments clés :

Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire, moment important de la démocratie communale, permet au Maire d'exposer devant le conseil municipal les grands axes de la politique communale.

Il doit avoir lieu dans les deux mois précédents le vote du budget et donne lieu à la remise d'un rapport d'orientation budgétaire (DOB).

Budget primitif

Acte fondamental dans la vie d'une commune, le vote du budget permet aux élus de décider des dépenses et recettes de l'année. Il officialise les orientations prises lors du DOB et permet au maire de procéder aux dépenses et recettes de la ville. Son vote doit intervenir avant le 15 avril de chaque année.

La loi oblige le vote d'un budget en équilibre réel. Chaque dépense prévue doit être compensée par une recette justifiable et réelle.

Compte administratif

Bilan de l'exécution de l'année fiscale, c'est l'équivalent du vote des comptes annuels d'une entreprise. Le Maire présente son bilan au conseil qui lui donne ou non quitus de sa gestion. Le Compte administratif doit être en concordance avec les comptes du Trésorier Principal et est transmis à la Chambre Régionale des Comptes pour vérification.

Budget 2018

Voté le 5 avril 2018, il se décompose de la manière suivante :

Fonctionnement

	<i>Dépenses réelles de fonctionnement</i>	<i>Recettes réelles de fonctionnement</i>
Vote crédits 2018	8 194 248,63€	8 306 598,00€
Reste à réaliser	-	-
Résultat 2017 reporté	-	2 574 300,63€
Total réel exploitation	8 194 248,63€	10 880 898,63€

Investissement

	<i>Dépenses réelles d'investissement</i>	<i>Recettes réelles d'investissement</i>
Vote crédits 2018	3 258 650,00€	797 362,96€
Reste à réaliser	3 481 018,32€	1 218 113,00€
Résultat 2017 reporté	-	2 037 542,36€
Total investissement	6 739 668,32€	4 053 018,32€

BUDGET

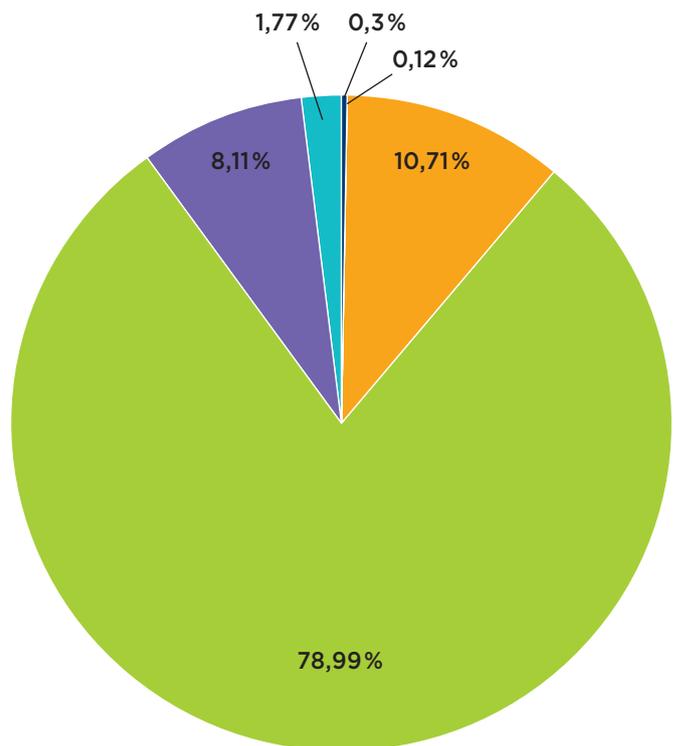
Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

- Produits de services, domaines
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion
- Atténuation de charges : remboursements pour maladies
- Recettes exceptionnelles

Nous avons maintenu les taux d'imposition 2017 pour les trois taxes locales :

- **Taxe d'habitation** : 13,60 % (moyenne strate 2016 : 14,98 %)
 Recette attendue : 2 069 784 € (moyenne strate 2016 : 21,07%)
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : 17,11 %
 (moyenne strate 2016 : 56,13%)
 Recette attendue : 2 147 818 €
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 50,54 %
 Recette attendue : 22 996 €

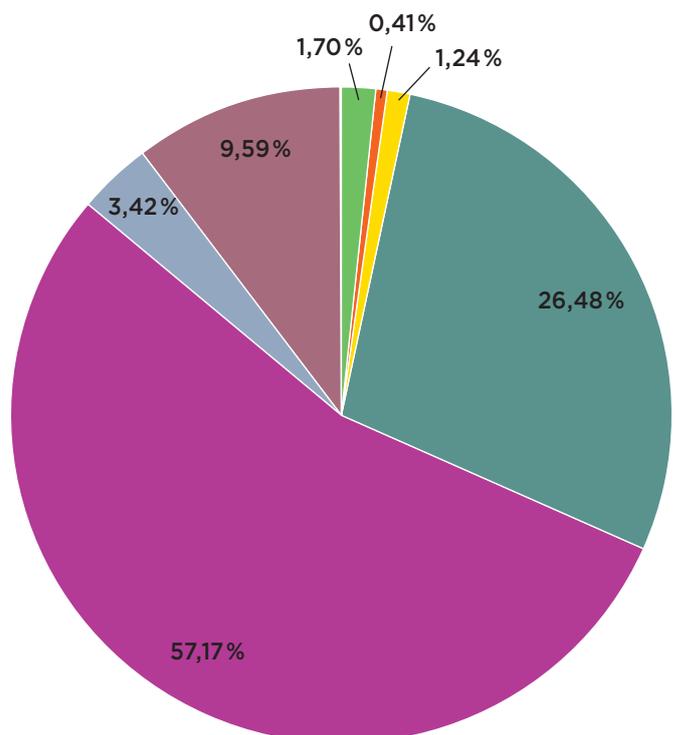


Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : contrats de services, d'entretien, petits équipements, fluides...
- Charges de personnel
- FPIC*
- Autres charges de gestion courante**
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues

*FPIC : fonds de compensation intercommunal, notre commune est considérée comme une commune riche et reverse une partie de son budget aux communes plus pauvres.

** Autres charges de gestion courante : dont 230 000€ subvention au CCAS, et 101 600€ de subvention aux associations.



Section d'investissement

Recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement : 4 053 000€ dont 1 218 000€ en subventions d'équipement et 572 000€ de remboursement de TVA (*FCTVA : fonds de compensation de la TVA*).

Et le reste provenant du résultat 2017.

Le besoin restant en financement sur la section est financé par l'excédent sur la section de fonctionnement.

Dépenses d'investissement

■ Immobilisations incorporelles : brevets et droits, Études

■ Immobilisations corporelles : travaux et achats de biens

■ Emprunts

Le poids de la dette :

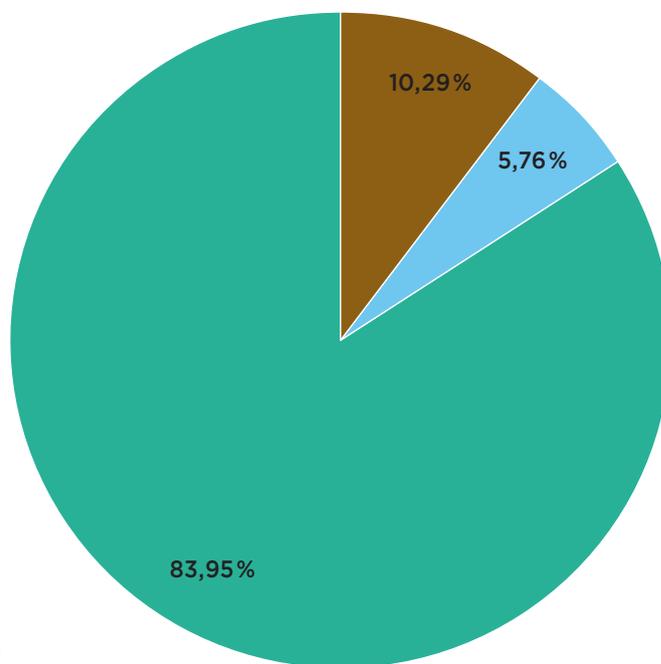
• Remboursement annuel : 527 000€ dont 388 000€ de capital.
Soit 3,35% de notre budget réel.

• Cela correspond à 75€ par habitant, la moyenne nationale en 2016 est de 123€/habitant pour notre strate.

L'autofinancement prévisionnel : 2 686 650€.

Possibilité de remboursement de la dette en moins de 3 ans si nous consacrons l'intégralité de notre autofinancement au remboursement de la dette.

Notre budget est donc sain, tourné vers les services publics et les équipements communaux dont la construction du second gymnase, la salle des fêtes, la salle polyvalente, et la rénovation de nos rues et écoles.



Compte administratif 2017

Recettes d'investissement en RAR à la fin de l'exercice 2017 et à inscrire en 2018	1 218 113,00€
Dépenses d'investissement en RAR à la fin de l'exercice 2017 et à inscrire en 2018	3 481 018,32€
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2017	422 334,94€
Excédent cumulé 2017	2 377 328,65€
Résultat cumulé de fonctionnement	2 799 663,59€
Résultat d'investissement de l'exercice 2017	1 379 081,46€
Excédent cumulé 2016	658 460,90€
Résultat cumulé en investissement	2 799 663,59€

Restes à réaliser (RAR) reportés au budget 2018.

Le Compte administratif 2017 a été voté le 5 avril 2018. Il est la photographie exacte des écritures d'une année budgétaire (vérifiée par la Chambre Régionale de la Cour des Comptes). Pour notre commune, il fait apparaître des résultats très positifs, preuve de la bonne gestion de votre Municipalité.

VIE MUNICIPALE



Maison des Projets

C'est avec de nombreux nouveaux ateliers (et nouveaux partenaires) que la Maison des Projets a fait sa rentrée. Rétrospective sur des ateliers qui réunissent toujours un peu plus de participants habitués ou visiteurs curieux...



Samedi 8 septembre Citoyens, participons !

Dans le cadre de la démarche de participation citoyenne lancée par la Municipalité, une présentation des outils d'expression mis à disposition des citoyens a été faite par le cabinet *Repérage Urbain*. Après un temps d'échange avec les participants sur le contexte et les origines de la démocratie participative les habitants présents ont soulevé les limites de la participation (avis de ces derniers pas toujours pris en compte dans les projets, les horaires et les méthodes de concertation pas toujours adaptés...).

Une présentation des outils fréquemment utilisés dans le cadre de débats autour de la participation des habitants a été faite, suite à laquelle, les participants se sont montrés particulièrement intéressés par les outils numériques présentés (Carticipe® et Capcollectif). Notons tout de même que les participants présents étaient des personnes actives (tranche d'âge : 30-50 ans) utilisateurs habitués d'Internet.

Si l'outil « numérique » pour la participation peut être séduisant pour une partie de la population, elle peut malheureusement être plutôt rebutante voire excluante pour certains publics moins habitués à l'outil numérique et/ou n'ayant pas les moyens de pouvoir utiliser cet outil.

A l'unanimité, **une proposition de modes de concertation articulés s'est faite entendre**, avec une première approche via Internet, pour intéresser les habitants, puis dans un second temps, une approche via des temps d'échanges (ateliers ou réunions) pour se rencontrer et débattre des sujets initialement posés sur l'espace d'échange numérique.

Samedi 15 septembre et samedi 6 octobre RéparVélo Atelier Cycle et Recycle

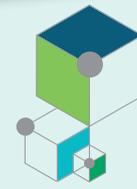


Plus d'une vingtaine de visiteurs pour le premier atelier et une cinquantaine pour le second.

À noter, un RéparVélo sera désormais proposé au sein de la Maison des Projets tous les 1^{ers} samedis de chaque mois. Un total de 15 bénévoles (pour les 2 ateliers) mobilisés pour orienter les visiteurs et réparer leurs vélos et ceux provenant du stock de la Ressourcerie avec laquelle le collectif travaille en partenariat depuis la rentrée.

La Maison des Projets est un espace d'information, de communication mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des prochaines ouvertures.

Maison des Projets 5, rue de l'Église
service.communication@leperray.fr • 01 30 46 31 15 • www.leperray.fr



Programme

Novembre

Samedi 3 novembre – 10h

Atelier Cycle et Recycle : RéparVélo

Échanges de compétences autour de la réparation de vélos

En collaboration avec Rambouillet en Transition

Samedi 10 novembre – 15h

Atelier Déco de Noël

Fabrication de décorations spéciales Fêtes

Ouvert à tous, sur inscription

En collaboration avec Ressources&Vous

Mercredi 14 novembre

Un temps pour soi

Découverte du Amma assis

Massage sur chaise issu d'une tradition ancestrale japonaise.

Massage bien-être, sécurisant, technique constituée de pressions, d'étirements, de balayages et de percussions localisés.

Ouvert à tous

De 10h à 12h : Séance de 20 mn,

sur inscription : 06 87 04 95 85,

alexia.devaux@gmail.com

De 14h à 17h : Libre

Proposé par Alexia Devaux

Mardi 20 novembre – 19h

Meet Up : Améliorer sa visibilité sur les réseaux sociaux !

Comment fonctionnent les réseaux sociaux ? Quel message pour quel média ? Comment créer un profil sur les réseaux sociaux ? Utiliser les réseaux sociaux pour faire parler de son entreprise, quelles implications ? Témoignages et échanges de pratiques.

Public : artisans, commerçants, professionnels du tourisme, agriculteurs, porteurs de projet, associations, sur inscription

En collaboration avec UP PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse)

Mardi 27 novembre - 19h

Atelier Co-construction sur la Mobilité

Suite de l'atelier du 22 octobre réservé aux Élus

La mobilité sur le territoire du Perray. Quelles solutions pour réduire l'usage de la voiture individuelle ? Comment développer et promouvoir les modes de transports alternatifs ? Identification des problématiques liées aux déplacements sans voiture. Réflexion sur les solutions à apporter à ces problématiques qui soient à la fois bénéfiques aux usagers et pour les collectivités, réalistes et/ou innovantes.

Ouvert à tous, sur inscription

En collaboration avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Décembre

Samedi 1^{er} décembre – 10h

Atelier Cycle et Recycle :

RéparVélo

Échanges de compétences autour de la réparation de vélos.

En collaboration avec Rambouillet en Transition

Vendredi 7 décembre – 18h30

La Racine, notre monnaie locale

Présentation de La Racine, la monnaie locale soutenue par le Parc naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Venez découvrir une monnaie dont la vocation est de circuler à l'intérieur du territoire afin d'augmenter les transactions locales, donc la production et les revenus locaux.

Ouvert à tous, sur inscription

En collaboration avec l'association La Racine

Samedi 8 décembre - 14h

Atelier fabrication de savon maison

Pour réduire l'impact écologique, venez découvrir les recettes de savon maison fabriqués à partir de produits naturels.

Ouvert à tous, sur inscription

En collaboration avec l'Epi'Plette

Mercredi 12 décembre

Un temps pour soi

Découverte du Amma assis
Massage sur chaise issu d'une tradition ancestrale japonaise.
Massage bien-être, sécurisant, technique constituée de pressions, d'étirements, de balayages et de percussions localisés.

Ouvert à tous

De 10h à 12h : Séance de 20 mn,

sur inscription : 06 87 04 95 85,

alexia.devaux@gmail.com

De 14h à 17h : Libre

Proposé par Alexia Devaux

Samedi 29 septembre

3^e festival de la jeunesse

3 animations étaient proposées par la Maison des Projets à l'occasion de cette 3^e édition du Festival de la Jeunesse. Si la manifestation a comptabilisé plus de 700 visiteurs (voir page 20), les stands des ateliers Répare-tout (autoréparation), Récup & Fabrik (Fabrication d'instruments de musique avec du matériel de récup) et Cycle et Recycle (réparation de vélos) ont touché eux aussi un large public. Un grand merci à Lab Transition, Ressources&Vous et Rambouillet en Transition pour leur participation.



Samedi 13 octobre

Diagnostic et réparation - Autoréparation

Dans le cadre de la Semaine Bleue, était proposé un Répar' Café spécial informatique.

12 visiteurs de tout âge se sont retrouvés à cette occasion, accompagnés par 3 réparateurs et 2 couturières aguerris. Sur 9 objets présentés, près de la moitié sont repartis en état de marche.



VIE ÉCONOMIQUE

Abbatienne de Menuiserie

Installée depuis 2009 sur la commune du Perray-en-Yvelines, l'entreprise Abbatienne de Menuiserie est située à l'angle de la rue de Chartres et de la rue de la Perche aux Mares. Elle est spécialisée dans la rénovation de menuiseries sur-mesure : portes, fenêtres, volets, stores, portes de garage, portail.

Le gérant de l'entreprise, M. DA SILVA, a misé dès la création de son entreprise sur des produits haut de gamme accessibles à tous alliés à une prestation de pose de qualité.

La priorité de cette société étant l'entière satisfaction de ses clients, elle a mis deux axes en avant: le choix de la fabrication française pour l'ensemble des produits proposés et une prestation de pose de très bonne qualité.

Les clients ne doivent voir que l'avantage de la rénovation, en bénéficiant d'un travail propre et de qualité le tout effectué par des poseurs qualifiés et consciencieux.

L'Abbatienne de Menuiserie répond à toutes vos demandes de rénovations, pour tout type d'habitation, ancienne ou récente.

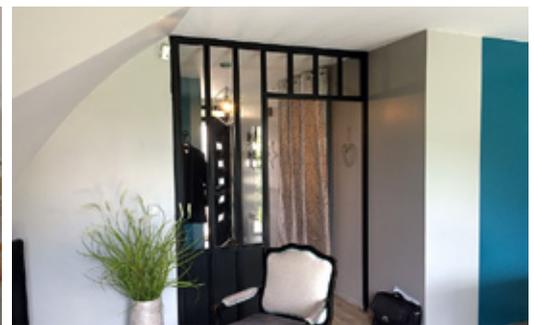
Leurs prestations et leurs produits permettent du vrai sur-mesure avec un grand choix en termes de personnalisation et de matériaux quelle que soit la menuiserie. Leurs menuiseries s'adaptent parfaitement dans le cadre de maisons ou demeures classées ou soumises aux architectes des Bâtiments de France.

Les produits répondent entièrement aux dernières normes françaises et européennes en vigueur. Soucieux de l'environnement les matériaux sélectionnés par l'entreprise Abbatienne de Menuiserie sont à 95 % fabriqués en France.

L'entreprise, **labélisée RGE***, est partenaire certifié Janneau et installateur conseil Velux.



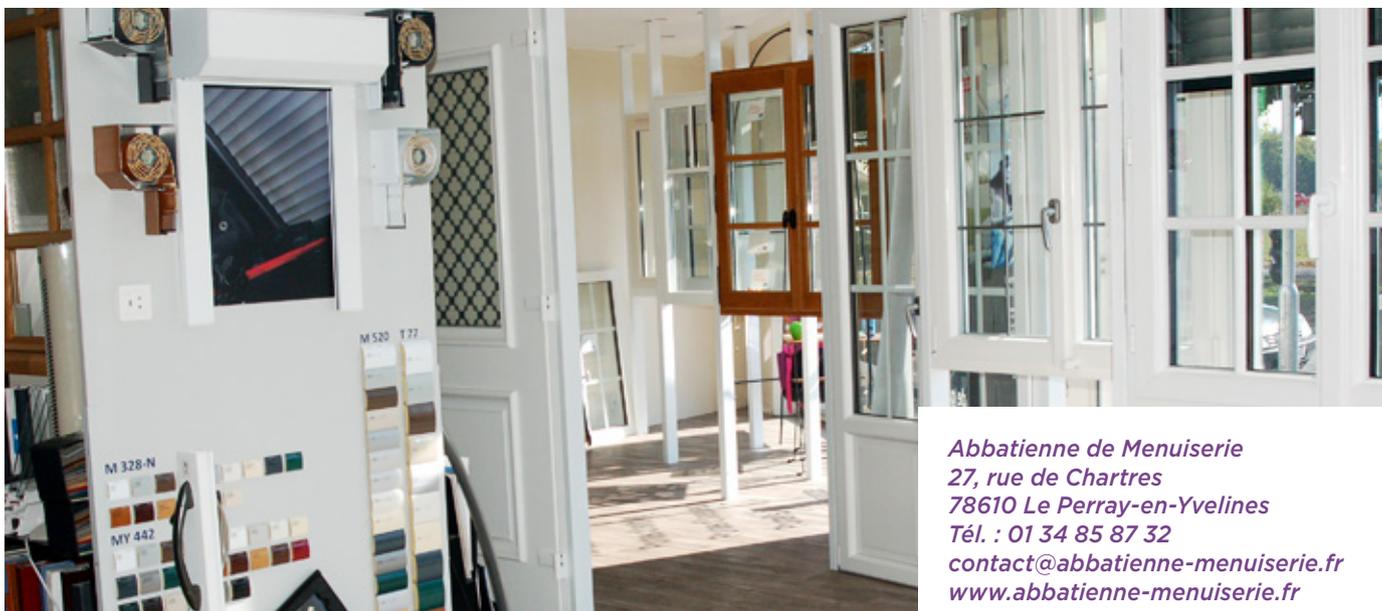
Abbatienne de Menuiserie



Exemples de réalisations (verrière, portail, etc).



*Le label « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) garantit que l'entreprise remplit les critères d'éligibilité de l'écoconditionné, permettant ainsi aux particuliers de bénéficier d'aides ou de réductions d'impôts.



Abbatiennne de Menuiserie
 27, rue de Chartres
 78610 Le Perray-en-Yvelines
 Tél. : 01 34 85 87 32
 contact@abbatiennne-menuiserie.fr
 www.abbatiennne-menuiserie.fr

Les prestataires fabricants de l'entreprise se situent aux quatre coins de la France, quelques exemples: les portes et fenêtres de marque JANNEAU de Loire Atlantique (44), les volets roulant de marque PROFALUX de Haute-Savoie (74), les portes de garage de marque GARATEC du Nord (59).

Aucun projet n'est trop compliqué pour l'Abbatiennne, en effet l'ultra-personnalisation fait partie de leur quotidien, une large gamme de menuiseries est proposée aux clients, ainsi que de nombreux matériaux (bois, PVC, aluminium, acier, mixte bois-alu).

La création en rénovation sur-mesure permet de répondre à toutes sortes de demandes, même les plus complexes. Zéro sous-traitants: de l'établissement du devis avec la prise de côtes jusqu'à la pose, tout passe par l'équipe de 12 collaborateurs.

Une entreprise sollicitée par les collectivités

L'Abbatiennne de Menuiserie est habituée aux chantiers de rénovation des bâtiments publics, elle a eu l'occasion d'installer les nouvelles huisseries de l'école des Platanes de notre commune ainsi que celle de la mairie de Bazoches-sur-Guyonne. Deux autres chantiers sont actuellement

en cours sur les mairies de Saint-Rémy l'Honoré et Louveciennes. Elle participe également aux différents chantiers de l'Hôpital de Rambouillet.

L'entreprise propose aussi des prestations d'isolation par l'intérieur et désormais par l'extérieur

Plusieurs techniques sont proposées: le soufflage, une technique d'isolation des combles perdus consiste à répartir la matière isolante sous forme de flocons sur les zones à isoler à l'aide d'une machine conçue à cet effet.

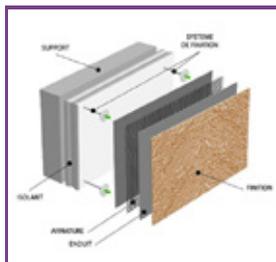
L'isolant est réparti de façon homogène réduisant ainsi les ponts thermiques.

L'isolation par soufflage permet d'optimi-

ser les performances thermiques de l'habitation et contribue à l'isolation phonique. Abbatiennne de Menuiserie propose également la laine de lin, constituée à partir de fibres issues de la partie basse du végétal, qui ne sont pas employées dans l'industrie textile. La laine de lin est un isolant que l'on pourrait qualifier de sain, dans la mesure où il n'est pas irritant pour la peau et produit peu de poussière.

Elle réagit par ailleurs très bien à l'humidité puisqu'elle est capable d'en absorber une grande quantité et de la restituer selon les conditions environnantes.

L'entreprise propose également d'isoler les habitations par l'extérieur, en utilisant le procédé de l'ITE.



L'isolation thermique par l'extérieur (ITE) :

L'ITE est une technique d'isolation par l'extérieur qui se différencie de l'ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur), dans lequel le système d'isolation est placé sur la face interne des murs extérieurs. L'ITE offre à la fois un confort thermique amélioré et une économie d'énergie tout en conservant intacte l'intérieur du périmètre habitable des bâtiments.

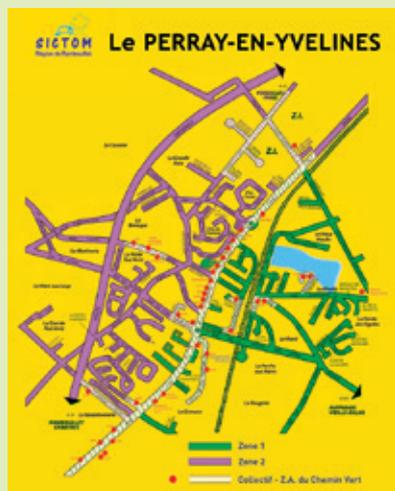
Consistant à poser plusieurs couches sur la maçonnerie extérieure, dont la couche d'isolant (polystyrène ou fibre de bois), l'ITE protège le gros-oeuvre des variations de température. Les risques de fissures sont donc réduits. La dernière couche est, au choix du client, un enduit ou un bardage, l'isolation devient ainsi complètement invisible.

Rappel : dates de collecte des déchets

DÉCHETS MÉNAGERS

Prochains ramassages :

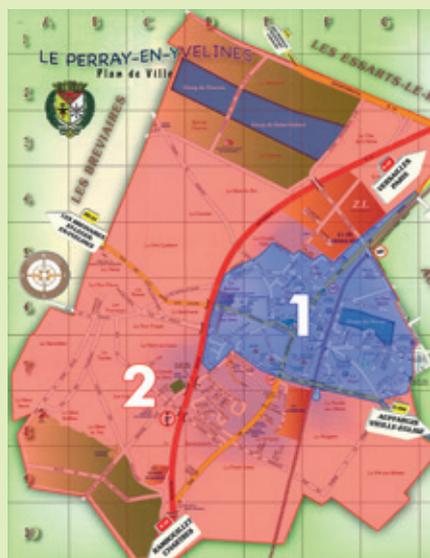
- **Ordures ménagères** : tous les vendredis matin
- **Emballages** : un lundi sur deux l'après-midi : lundis 12 et 26 novembre, 10 et 24 décembre
- **Verre** : Zone 1 (verte) : lundi 3 décembre
Zone 2 (violette) : mardi 4 décembre



DÉCHETS VERTS

Prochains ramassages :

- **Le Perray 1** : les mercredis 7, 14 et 21 novembre
- **Le Perray 2** : les jeudis 1^{er}, 8, 15 et 22 novembre



Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville :

www.leperray.fr

et sur le site du Sictom :

www.sictomregionrambouillet.com

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

Restons solidaire !

Une mare sur votre terrain ?

Toute petite étendue d'eau stagnante, de 5 à 2000 m² d'une profondeur comprise entre 20 cm et 2 mètres en zone rurale ou urbaine, **est une mare**. Creusée par l'homme ou naturelle, alimentée par les eaux de pluie, de ruissellement ou les nappes phréatiques, mares forestières, de friche, de pâture, de culture, mares paysagères ou d'agrément, bassin de décantation, trous d'eau des marais et tourbières, tout rentre dans cette définition de « mares », **y compris celles qui s'assèchent totalement en été** : on parle alors de mare temporaire...

Quelle chance !

Ce n'est plus le cas **aujourd'hui** mais **autrefois** chaque **propriété** avait au moins une mare. Créée la plupart du temps par nos ancêtres pour répondre à leurs besoins quotidiens, elle constituait jusqu'en 1938, date à laquelle l'eau potable courante arrive enfin dans notre ville, la seule ressource d'eau avec les puits. **Et autrefois Le Perray-en-Yvelines ne connaissait pas d'inondation**. Ces mares remplissaient des fonctions dites « régulatrices » vis-à-vis des eaux de pluies et de ruissellement : lors de forts événements pluvieux, l'eau allait tout naturellement s'y loger. Il y en avait assez pour contenir tous les « débordements » du ciel.





À l'heure actuelle si nous avons les pieds humides c'est parce que les eaux de pluie n'ont plus assez de « lieux d'accueil ».

Elles glissent alors dans tous les dénivelés, caves, garages et débordent sur les pourtours des trous d'eau environnants trop peu profonds, trop petits, trop peu nombreux, non prévus pour accueillir autant. Une goutte de pluie sur un sol imperméable doit bien aller quelque part ! Or **les mares**, tombées en désuétude, remblayées par mesures d'hygiène ou de sécurité, diminuent quantitativement de façon accélérée des années 50 jusqu'à nos jours... alors qu'elles **font partie inté-**

grante des projets de régulation des inondations.*

Pour vous protéger et rester au sec, faites connaître l'existence d'une mare

Une photo et une adresse suffisent pour la répertorier. Déposez-les en mairie dans le casier de l'association « Agir pour Notre Environnement » ou envoyez-les par mail à perray.environnement@free.fr (de préférence avant fin 2019). L'inventaire des mares ainsi constitué **permettra d'enrayer légalement leur disparition.**

À titre préventif, face au risque « inondation », déclarons nos mares !



**Les sables et les argiles à meulière du sol perrotin empêchent l'infiltration des eaux de ruissellement et provoquent, par remontée, des formations de nappes superficielles. Pour limiter le ruissellement, capter, infiltrer l'eau et retarder son écoulement, la commune :*

- *protège ou aménage des espaces verts au sein des quartiers ;*
- *plante le long de rues ou autres lieux imperméabilisés par le goudron des arbres ou des haies ;*
- *préserve, entretient voire crée des mares publiques ;*
- *impose dans le PLU un pourcentage d'espaces verts et des sols perméables pour les places de stationnement ;*
- *soumet les aménageurs à une obligation de plantation et de création de bassins de rétention (Ce sera entre autres le cas à la Perche aux Mares).*

CADRE DE VIE/TRAVAUX

Rues de Chartres et de Paris

Suite à la demande de la commune, le Conseil Départemental des Yvelines a procédé à la réfection de sections de chaussée rue de Chartres, rue de Paris et rue du Roseau. La circulation devenait difficile par la présence de nombreux nids de poules notamment. L'intégralité des travaux a été prise en charge par le département.



CADRE DE VIE/SOCIAL



Retour sur la **Semaine Bleue** organisée par le CCAS

Un beau succès pour cette seconde édition de la Semaine Bleue qui a eu lieu du 8 au 14 octobre dernier.

Diverses activités ont été proposées par la municipalité et différents partenaires et associations municipales: la semaine a commencé le lundi 8 octobre par une sortie au cinéma des 7 Mares et s'est poursuivie par des initiations sportives, un film documentaire, des conférences/débats (permaculture, prendre le virage du numérique), des sorties (bowling avec l'AJP, sortie à Chartres, avec repas au restaurant, dans le cadre des illuminations de la ville), etc.

Le dimanche 14 octobre un goûter dansant a clôturé cette semaine dont le but est, tous les ans, de proposer des moments de partage d'activités, de reconnaissance mutuelle entre les générations pour le bien vivre ensemble. Rendez-vous en 2019 pour la prochaine édition!



Atelier maquette avec les écoles.



Initiation aux Pilates à la RPA.



Randonnée intergénérationnelle, à la découverte de la nature.



Conférence "la vie d'autrefois", à la Médiathèque.



Visite du château de Maintenon.



Conférence sur la permaculture, aux Granges du Parc.



Restaurant dans le cadre de la sortie Chartres en Lumières.



Sortie intergénérationnelle au Bowling avec l'AJP.



Sortie cinéma aux 7 Mares à Élancourt.



Rencontre intergénérationnelle Histoire, jeu & environnement avec l'association HMPY à l'ALSH.



Goûter dansant, pot de clôture à la Mare au Loup.

CADRE DE VIE/SOCIAL

Mijotons le lien social

Déjeuners ouverts à tous sur inscription.

Jeudi 22 novembre au restaurant Numéro 28 (Inscriptions du 2 au 16 novembre).

Jeudi 20 décembre à la RPA (Inscriptions du 3 au 12 décembre).

Transport assuré par la Municipalité.

Dans la limite de 50 places.

Infos & inscriptions : ccas@leperray.fr

01 30 46 31 19



Un petit geste pour Noël!

Samedi 15 décembre

UN COLIS CONTRE UN SOURIRE

Les personnes bénéficiaires seront averties par courrier du CCAS.

Beaucoup l'ignorent mais les fêtes de fin d'année sont **l'occasion pour l'équipe municipale de rendre visite à nos aînés** pour une distribution de colis de Noël.

Conscients que cette période festive est souvent vécue dans la solitude pour certaines personnes âgées, les élus se mobilisent tout un samedi matin pour apporter des gourmandises dans un colis joliment présenté. Ces petits moments de partage sont très appréciés par nos aînés mais également par les élus qui ont ainsi l'occasion d'échanger quelques mots avec ces personnes. Chaque année environ 340 colis sont ainsi distribués par des équipes composées de 2 élus. Chaque équipe a un secteur défini et une trentaine de foyers à visiter.

Les ateliers

équilibre en mouvement

Après les ateliers "mémoires" et les ateliers "bien vieillir", proposés de mars à juillet, en partenariat avec le Prif (Prévention Retraite Île-de-France), le CCAS propose les ateliers "équilibre en mouvement".

Les prochains ateliers se dérouleront les 9, 16, 23 et 30 novembre et les 7, 14 et 21 décembre, à la Résidence Autonomie Saint Jacques (37, rue de Chartres).

Infos : Le Prif regroupe les trois principaux régimes de retraite intervenant en Île-de-France, l'Assurance retraite (CNAV), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les caisses du Régime Social des Indépendants (RSI), dans un but commun : proposer des actions de prévention au bénéfice des seniors afin de favoriser le vieillissement réussi. Il développe des ateliers de prévention sur 4 thématiques principales : la santé et le bien-être, la mémoire, l'activité physique et l'habitat.

Prochaines dates

des sorties

cinéma CCAS

Lundi 12 novembre (inscriptions à partir du 5 novembre).

Lundi 10 décembre (inscriptions à partir du 3 décembre).

Dans la limite des places disponibles.

Inscriptions : ccas@leperray.fr - 01 30 46 31 19



Voyage organisé à La Palmyre

Du 1^{er} au 8 septembre derniers, 11 personnes sont parties à La Palmyre, entre Royan et La Rochelle, voyage organisé par le CCAS du Perray en association avec le CCAS des Essarts-Le-Roi et l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances). Le cadre au cœur d'une forêt de pins était agréable, les repas délicieux et copieux et la possibilité d'utiliser une piscine dédiée au centre ont été appréciés.



Classes de maternelles à 33 élèves

Le jour de la rentrée scolaire, une **grande mobilisation** a eu lieu avec Monsieur l'Inspecteur d'académie, en présence de Mme le Maire, Mme Louchart, Maire-Adjoint en charge des Affaires Scolaires, M. Bébot, 1^{er} Adjoint et les fédérations de parents d'élèves pour demander

l'ouverture d'une huitième classe. Cette démarche avait pour but d'alléger les classes qui se retrouvent avec 33 enfants de 3 ans par classe. Malgré une pétition qui a recueilli 300 signatures et l'appui de Madame Aurore Bergé, députée des Yvelines, le rectorat a estimé qu'il n'était

pas nécessaire d'ouvrir une autre classe pour alléger les effectifs.

La municipalité ne baisse pas les bras, elle se mobilisera à nouveau pour la prochaine rentrée des classes.



Commission menus

Cette commission se réunit une fois par trimestre avec le prestataire responsable de la restauration, une diététicienne, l'Élue en charge des Affaires Scolaires et le service scolaire, des représentants des fédérations de parents d'élèves et des représentants de l'ALSH.

En premier lieu, les enfants choisissent des menus par semaine et la commission veille à ce qu'ils soient équilibrés avant validation.

Un bilan est également fait concernant la qualité de la prestation et des plats qui ont été appréciés ou non par les enfants. La commission procède éventuellement au réajustement des quantités.

Chaque jour (hors vacances scolaires) un plat bio est inclus dans le repas, des menus à thèmes ainsi que des menus « découvertes » sont régulièrement proposés aux enfants assurant ainsi une restauration variée, équilibrée et de qualité. Exemple de menu à la semaine :

Convivio			Semaine du 5 au 9 Novembre 2018		
Lundi			Mardi		
Betteraves vinaigrette bio Lasagnes (plat complet) Lasagnes de saumon (SV) Suisse sucré Mousse au chocolat	Salade de blé au surimi Mijoté de volaille "aigne douce" Crêpe au fromage (SV) Frites au four Fromage blanc sucré bio Fruit				
Mercredi		Judi	Vendredi		
Saucissonnade Œufs mayonnaise (SP / SV) Boulettes de bœuf Stroganoff Boulettes végétales (SV) Semoule Saint Nectaire Entremets vanille	Crêpe au fromage Jambon grill, sauce tomate Steak de fromage (SP / SV) Lentilles Rondelé nature bio Eclair au chocolat	Œufs mayonnaise Poisson pané Haricots verts bio Yaourt sucré Fruit			

ENFANCE/JEUNESSE

Retour sur le Festival de la Jeunesse



Un beau succès pour cette troisième édition du Festival de la Jeunesse : le CMJ, associé à l'Espace Jeunes/AJP, au centre de loisirs et à la crèche, a accueilli plus de 700 visiteurs le samedi 29 septembre dernier, au sein du Parc municipal.



Discours officiel en présence de l'Élue à la jeunesse et des élus du Conseil Municipal des Jeunes.



Découverte du métier d'apiculteur, la vie des abeilles et dégustation de miel.



Atelier de construction de structures en pailles.



Stand de maquillage.



Village médiéval réalisé par la "Compagnie Excalibur Yvelines", plusieurs ateliers y étaient proposés : initiation aux combats à l'épée, ateliers manuels, cuisine...





Extraits du livre d'or du Festival

Super journée, pleins d'activités pour les enfants.

Nous vous remercions de cet agréable moment de découvertes et dégustations.

*Super Festival de la Jeunesse !
Pourvu que ça continue !
C'était parfait.*

*Très convivial et chaleureux,
merci !*

*Bravo à tous les animateurs et bénévoles.
Belle expérience à encore renouveler.*



*Merci pour toutes ces activités !
On a passé une bonne après-midi !*



Structure gonflable « Les Pirates ».



Initiation aux échecs géants médiévaux.



Parcours de motricité proposés aux plus petits.



Balades à dos de poney à travers le Parc municipal.



Espace Jeunes/AJP
Salle des Genévriers - Espace de la Mare au Loup
14, rue de Houdan
01 34 84 66 38/06 69 09 55 59
Espace.jeunes0686@orange.fr
f AJP Le Perray
www.leperray.fr

Des artistes perrotins ont répondu présents pour le Festival



Caroline Biau, Yaouank et Thya.



RETOUR SUR

Projection sur les Étangs de Hollande

À l'initiative du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et en collaboration avec les communes des Bréviaires et du Perray-en-Yvelines, **400 personnes ont assisté vendredi 7 septembre à la projection d'un film hommage à la nature** d'Alexis Boullay. Le beau temps était au rendez-vous pour cette expérience auditive et visuelle, au bord de l'eau des Étangs de Hollande. La vidéo était accompagnée en live par des musiciens talentueux, François Michel, Glenn Marzin et Mathieu Goulin.



Exposition Lego®

Les 22 et 23 septembre derniers, c'est près de 3000 personnes qui ont pu découvrir l'exposition Lego® organisée par l'association Brisy. Les visiteurs ont été émerveillés par les impressionnantes structures exposées. Des ateliers pour les petits et les plus grands autour des fameuses briques de construction.



Journées européennes du Patrimoine

Le dimanche 16 septembre dernier, dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine**, la **Municipalité**, en partenariat avec l'association **HMPY** et le **Comité de Jumelage Le Perray-Bellheim**, a souhaité faire connaître à la population l'histoire de nos deux communes.

À cette occasion, afin de partager et également de mieux comprendre ce qui nous rapproche, la salle du Conseil ainsi que la salle des Granges ont été ouvertes au public.

Dans la salle du Conseil, un diaporama retraçant l'histoire du Perray depuis son origine, avec notamment celle du bâtiment de la Mairie, une explication des armoiries de la ville, ainsi qu'une exposition photos évoquant l'évolution du Perray et de son centre-ville au cours du dernier siècle ont été présentés.

Dans la salle des Granges, une série de cartes historiques commentées par un représentant allemand de la ville de Bellheim était proposée et un diaporama illustrant les presque 25 années d'existence du jumelage franco-allemand a été projeté. Les quelques perrotins venus en curieux voir ces 2 expositions ont été visiblement séduits à la fois par ce qui leur était montré ainsi que par les commentaires très passionnés qui accompagnaient ces présentations.



Merci à Patrick Béguin de l'association HMPY, au président du Comité de jumelage Serge Dovillez pour leur implication dans cette manifestation, ainsi qu'aux Élus, Mme Nitsch et M. Vin, qui ont proposé quantités de photos d'aujourd'hui illustrant la vie de notre commune.

Cette journée faisait suite à la traditionnelle **visite de la ville** destinée principalement aux nouveaux habitants pour leur faire connaître les nombreuses infrastructures municipales.



Fête du Cheval

Dimanche 7 octobre dernier a eu lieu la traditionnelle Fête du Cheval au Perray, organisée par le Poney-Club de la Pommeraie.



VIE ASSOCIATIVE

Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.

11^e édition de l'Origole



Événement unique dans les Yvelines depuis 2005, les épreuves de l'Origole viennent clore chaque année au début du mois de décembre, la saison des trails en Île-de-France. Elles constituent année après année un rendez-vous incontournable dans la région francilienne pour les coureurs avides de véritables courses en pleine nature. Créée par l'association Alternature dans le but d'allier le sport aux magnifiques massifs forestiers de Rambouillet et de la vallée de Chevreuse, l'Origole rassemble chaque année au Perray-en-Yvelines, près de 1000 coureurs venus des quatre coins de l'Hexagone et du monde.

Cet événement a su et pu évoluer et se développer grâce aux compétences, à la motivation et à la bonne humeur des organisateurs, membres de l'association Alternature et des bénévoles, sans oublier le soutien des partenaires fidèles comme nouveaux ainsi que celui de la municipalité du Perray-en-Yvelines. Ces différentes qualités ont donné une identité unique et propre à l'Origole dont la renommée a dépassé les frontières de notre département et qui affiche complet chaque année. Les 1000 passionnés qui s'aligneront le 1^{er} décembre prochain tenteront de relever le défi de l'Origole, course réputée comme l'une des plus dures d'Île-de-France avec à peine 52 % de finishers pour son grand format depuis sa première édition.

3 courses sont au programme de la 11^e édition de l'Origole :

75 km - 2500 m D+ (limité à 400 coureurs)

42 km - 1650 m D+ (limité à 300 coureurs)

25 km - 850 m D+ (limité à 300 coureurs)

Départ unique des 3 courses le samedi 1^{er} décembre 2018 à 20h devant le gymnase de la COIE, dans la Zone Industrielle du Perray-en-Yvelines. Venez nombreux encourager les participant(e)s!

L'Origole n'est pas qu'un défi sportif, c'est aussi un défi caritatif organisé dans le cadre du Téléthon et en soutien à l'association Aladin 33 venant en aide aux enfants malades et à leurs familles. Une urne pour des dons libres en chèque ou en espèces

sera disponible à l'intérieur du gymnase de la COIE.

Devenez ambassadeur de l'ORIGOLE 2018 et rejoignez notre équipe! Avec vous, tout est possible!

Plus de 150 bénévoles, sont nécessaires au bon déroulement de l'organisation. Venez partager avec nous, une expérience unique avec plus d'un millier de trailers venant des quatre coins de la France dans le cadre d'un évènement sportif, convivial et caritatif.

Vous êtes disponible, vous êtes un marcheur / coureur, vous connaissez / aimez

nos forêts et leurs sentiers? Alors rejoignez-nous et contribuez à la réussite de l'évènement grâce à votre dynamisme et votre bonne humeur.

3 types de missions vous attendent, toutes très différentes :

- Au village au cœur de l'évènement
- Sur le parcours, en poste fixe en binôme
- Sur les sentiers des différents parcours

Renseignements et inscriptions (*inscriptions uniquement par internet*): www.origole.fr



VIE ASSOCIATIVE

Les Pétanqueurs du Perray



Cela devait être un concours amical en ce début septembre 2018 pour réunir, au retour des vacances, tous les amis de la pétanque.

Quelle ne fut pas notre surprise malgré les nombreux tournois organisés ce jour dans les Yvelines, de voir arriver sur le Champ de Foire plus de 40 équipes pour participer à la manifestation organisée par LES PÉTANQUEURS DU PERRY.

Les joueurs étaient de tous niveaux (le plus jeune avait 11 ans) mais beaucoup étaient classés en national. Ils se sont affrontés dans une ambiance très sympathique et nous ont régalié de leurs exploits, tant à la place qu'au tir. De nombreux spectateurs s'étaient déplacés pour assister à cette compétition.

Bel encouragement pour notre Club.



DEVENEZ BÉNÉVOLE Pour les aider à bien vivre chez eux,

L'ADMR du Perray-en-Yvelines a besoin de vous !

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble!



Ensemble, apportons à chacun, de la naissance à la fin de vie, un service à domicile de qualité, pour bien vivre chez soi. Contactez-nous !

Sylvie Bigay au 01 30 06 57 05
ou Patrick Marie au 06 48 27 55 61.

Loto du Comité de jumelage

SAMEDI 15 DÉCEMBRE, 20h30,
Salle des fêtes de la Mare au Loup



Paniers garnis "fêtes et réveillon" à gagner (chaque lot sera accompagné d'un produit typique de Bellheim). Les recettes récoltées permettront de financer les échanges et voyages entre la ville du Perray et de Bellheim, en Allemagne.
sjdovillez@wanadoo.fr • Tél. 01 34 84 96 97



Foire aux vêtements d'hiver

SAMEDI 8 DÉCEMBRE de 9h30 à 17h,
Salle des fêtes de la Mare au loup

Inscriptions exposants (sauf professionnels) en mairie du 3 au 27 novembre 2018 (dans la limite des places disponibles).

Tarifs : 2m40 à 16€ et 4m40 à 24€

Renseignements au 01 75 25 33 40

ou 01 34 84 94 89 ou 06 18 45 05 98.

Réveillon de la Saint-Sylvestre

TERMINER 2018 ET COMMENCER 2019 ENSEMBLE

Passez le réveillon de la Saint-Sylvestre dans une ambiance conviviale et festive avec animation dansante. Nous vous attendons nombreux le lundi 31 décembre à 20h, salle des fêtes de la Mare au Loup - 14, rue de Houdan.

Participation 102€, vin compris, inscription dans la limite des places disponibles (règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes ou espèces, lors de la réservation). Aucun remboursement sauf en cas de force majeure.

Renseignements et inscriptions :

Mme CARROY : 01 75 25 33 40 ou 06 18 45 05 98
et 01 34 84 94 89

Forêt d'Émeraude : 01 34 84 84 62.

Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.



Inscriptions encore possibles

Lors du forum, l'Élan a accueilli de nombreux adhérents, anciens et nouveaux, sur son stand et à ce jour plusieurs cours sont complets.

Mais il reste encore des places sur le nouveau cours de Qi Gong le mardi à 19h, sur le cours de bien être dos le mercredi matin à 9h, en marche nordique le lundi et le samedi matin

Pour les inscriptions tardives:

elan.leperray@gmail.com

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu dans la salle des Granges située dans le Parc Municipal le vendredi 9 novembre 2018 à 20h30. L'Élan souhaite accueillir un grand nombre d'adhérents. Votre présence est essentielle. Les résultats de l'année passée ainsi que les orientations vous seront présentés à cette occasion ce qui semble utile pour la bonne marche de l'association.

L'Assemblée Générale se termine toujours de façon conviviale autour du verre de l'amitié.



Création d'un choeur d'enfants au Perray

L'association perrotine "Fa-Si-La-Canta" crée une chorale d'enfants, à la salle de la Société Musicale de la Mare au loup. Les répétitions auront lieu tous les mercredis matin de 11h à 12h (hors vacances scolaires), à partir du mercredi 9 janvier 2019. La cotisation annuelle sera de 50 €.

Nous recrutons des enfants aimant chanter, garçons et filles, à partir de 8 ans et sans limite d'âge.

Le projet de ce chœur d'enfants est de leur permettre de développer une technique de chant et de se familiariser avec la scène avec la possibilité de se produire lors de concerts publics, animations locales et éventuels spectacles - comédies musicales, opérettes et opéras - organisés par l'association.

Le chœur sera dirigé par Bruno Resteghini, Chef de Chœur, Professeur de chant et Ténor d'Opéra professionnel.

Pour tout renseignement et inscriptions :

Bruno Resteghini

brunoresteghini@yahoo.com

Tél : 06 15 90 53 72

MÉDIATHÈQUE

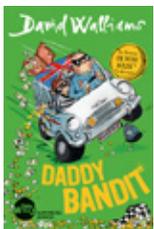


La médiathèque met à votre disposition sur son blog: mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr des liens vers des sites de lecture et de téléchargement en ligne d'ouvrages dont les droits sont tombés dans le domaine public, essentiellement des classiques. Idéal pour vous replonger dans ces textes de référence ou pour préparer des travaux scolaires. Bonne lecture en ligne... et rendez-vous tout de même à la médiathèque!

14, rue de Houdan
leperray.biblio@orange.fr

MARDI	16h-18h
MERCREDI	11h-18h sans interruption
JEUDI	16h-18h
VENDREDI	15h-18h
SAMEDI	10h-16h30 sans interruption

SÉLECTION Jeunes



Daddy Bandit
De David Walliams, collection
Witty chez Albin Michel
jeunesse

Il fut un temps, le père de Franck était un pilote automobile renommé. À bord de son bolide, la célèbre voiture « Queenie », il faisait la fierté de son fils et des habitants du quartier, en remportant victoire sur victoire. Mais un accident tragique lui fait perdre sa jambe et l'exclut pour de bon des championnats, le laissant démuné. Engagé par l'odieux mafieux M. Big pour un cambriolage, il est envoyé en prison. Mais son fils Franck est bien déterminé à le faire sortir de là! Un roman à l'écriture dynamique et loufoque et aux personnages hauts en couleurs, pour les 8-12 ans.



**La Reine des Aurès
contre le général Hassan**
De Nathalie Legendre,
chez Oskar Éditeur, collection
« 10 jours pour changer le
monde »

Roman Historique pour la jeunesse (+12 ans). Nous sommes à la fin du VII^e siècle, au Maghreb. À dix-sept ans, Dihya, une princesse berbère d'une grande beauté, est devenue une courageuse guerrière. Grâce à son talent pour le maniement des armes et ses qualités de chef militaire, elle a guidé l'armée du chef berbère vers la victoire contre les envahisseurs d'Arabie. Ce combat pour l'indépendance et la liberté l'anima toute sa vie. Kahina, la reine désormais redoutable et fine stratège, a levé ses troupes pour livrer la dernière bataille contre le général Hassan, gouverneur du Calife au Maghreb. Père ou fils, jeune ou âgé, tous se sont ralliés à elle pour défendre leur territoire. Un roman qui met en lumière l'histoire d'une grande reine berbère inspirante et admirable.

SÉLECTION Adultes



**Sagesse animale: comment les animaux
peuvent nous rendre plus humains**
De Norin Chai, chez Stock

« Une découverte passionnante et originale du monde animal et des multiples enseignements qu'il peut nous apporter [...] N'est-ce pas en retrouvant notre lien perdu avec notre animalité que nous finirons, un jour, par retrouver notre pleine humanité? »

Saviez-vous que les animaux nous aident à prévenir les maladies ou à en guérir?

Passer un peu de temps avec un animal, le caresser, ou simplement l'observer, aurait des vertus thérapeutiques. On parle de cynothérapie avec un chien, d'équithérapie avec un cheval ou encore de delphinothérapie avec des dauphins. Plusieurs expériences menées dans différents pays comme les États-Unis ou l'Allemagne ont démontré qu'un enfant dyslexique, un adulte atteint d'une maladie cardiaque ou d'une sévère dépression ont pu surmonter leurs souffrances grâce au contact développé avec un animal.

Mais plus encore, selon Norin Chai, vétérinaire en chef de la Ménagerie du Jardin des Plantes et moine bouddhiste, observer le comportement des animaux peut nous rendre plus empathique ou nous aider à se sentir en symbiose avec soi-même.

Un essai à la fois scientifique, spirituel et psychologique, *Sagesse animale* est un éloge très illustré de la domestication animale. Il nous invite à prendre comme modèle les animaux sauvages, comme domestiques, pour mieux retrouver notre propre humanité.

Ateliers d'écriture jeunesse

La Médiathèque, en partenariat avec l'association *Les Souffleurs de rêves*, propose des ateliers d'écriture de contes détournés et de mise en voix des contes écrits. Ces ateliers permettent d'allier l'écriture et l'oralité, de solliciter l'esprit créatif, d'apprendre à placer sa voix et sa gestuelle et mettre son histoire en valeur.

Deux séances d'écriture de 2h chacune :
mercredis 7 et 14 novembre, de 14h à 16h.

Deux séances de mise en voix des textes :
mercredis 21 et 28 novembre, de 14h à 16h.

La séance de restitution publique aura lieu le
samedi 8 décembre.

Réservé aux enfants de 8 à 13 ans, 12 places, gratuit et sur inscription.





Histoire et Mémoire du Perray

1918, la der des ders...

L'année du double renversement tactique: la fin du front russe permet aux Allemands de lancer une grande offensive sur le front ouest, mettant en grand danger de mars à juillet les forces alliées et revenant pratiquement à la position de septembre 1914 et puis la contre-attaque s'opère, grâce à l'apport des troupes américaines, et, dès fin septembre, le front allemand est définitivement enfoncé, mais les combats continueront jusqu'au cessez-le-feu et l'Armistice du 11 novembre 1918. Plus de quatre années de combats, environ 19 millions de morts, dont la moitié de civils, environ 1300 000 soldats Morts pour la France (et une centaine de milliers d'hommes, attendent encore que cette mention leur soit attribuée). Plus jamais ça, disait-on, croyait-on... et, vingt ans plus tard, le cauchemar planétaire recommença.

Pour cette dernière année d'hommage, voici les deux premières des cinq nouvelles victimes décédées entre avril 1918 et juillet 1920 qui portent à 28 le nombre des Perrotins Morts pour la France. Il faudrait aussi ajouter tous ceux qui sont revenus et sont morts quelques mois ou années plus tard, des suites des blessures ou du traumatisme subi.

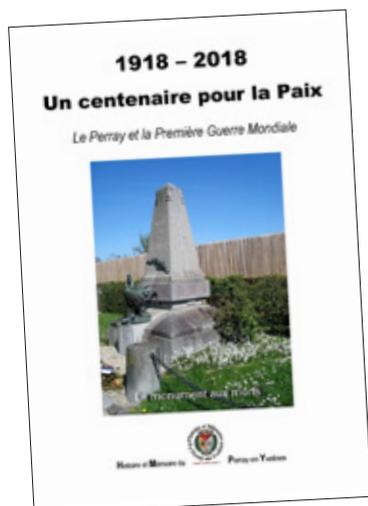
Georges Alfred GENTY

Né le 6 avril 1884 à Dammarie (28), il est le cinquième de neuf enfants et, fils aîné, il sera d'abord, à ce titre, dispensé d'incorporation en 1904, il n'effectuera qu'un an de service en 1905-1906. Ouvrier agricole, il épouse Marie Louise Clémence Maréchal en 1909 et leur fils Pierre naît au Perray en 1910. On retrouve toute la famille Genty dans la Grande rue Verte, au recensement de 1911. Mobilisé dans l'Infanterie, malade en 1916, blessé en 1917 à Craonne, affecté au 416^e Régiment d'Infanterie, cité et décoré, il est tué à l'ennemi, le 29 avril, lors de la « Bataille de l'Empereur » sur les pentes du Mont Kemmel (Belgique). Son frère cadet, Émile Gabriel (12 mars 1916), ses beaux-frères, Victor Joseph Masson (29/09/1914) et Raoul Blaise (3/11/1916) sont aussi, tous trois, Morts pour la France... Un lourd tribut payé par de nombreuses familles.

Louis François CAVALLAN

Né le 5 février 1878 à Gazeran (78), il a grandi à Rambouillet, maçon, puis employé de commerce chez Cahen à Versailles, marié en 1904 avec une Rambolitaine, Lucie Gilbert, qui lui donne deux enfants (Simone, 1905, et René, 1909). Au recensement de 1911, ils habitent au Perray, rue du Moulin. Soldat de Première classe, affecté dans l'infanterie territoriale, il est nommé caporal. Cité à l'ordre du régiment en 1917 pour sa bravoure, il rejoint le 9^e Régiment de tirailleurs en juin 1918. Titulaire de la Croix de Guerre avec étoile de bronze, il décède de ses blessures le 24 juillet à l'Ambulance 208 à Betz (Oise). Sa veuve épouse en 1921 Isaac Samuel Bensignor, bonnetier à Versailles puis Paris, qui lui donne deux nouveaux enfants, Sam et Jack, et meurt assassinée par la Gestapo à Lyon le 23 août 1944.

Vous retrouverez une présentation plus complète de ces soldats dans l'ouvrage mentionné ci-dessous.



À l'occasion du centenaire de l'Armistice, le 11 novembre H.M.P.Y. et l'U.A.A.C. ont demandé à Madame le Maire du Perray de faire graver sur le Monument aux Morts, le nom de trois Poilus « oubliés » en 1920, lors des inscriptions (Eugène Brulé, Émile Patin et Albert Lainé) et ont adressé à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre une requête pour que soit attribuée, confor-

mément à l'article 511-1, alinéa 3 du Code des pensions militaires, la mention Mort Pour la France au Docteur Bergalonne, mort d'épuisement, le 11 février 1917, pendant son service volontaire à l'Hôpital Auxiliaire n° 292 du Perray. HMPY publie cet ouvrage consacré à l'événement, en vente (15€) dès le 14 novembre, à Le Perray Patrimoine et Culture (2 avenue de la Gare).

TRIBUNES LIBRES

Tout le monde s'accorde à le dire, nous bénéficions au Perray d'un cadre de vie privilégié, aux portes de la forêt. Nous souhaitons tous le préserver.

C'est avec cette ferme volonté que nous travaillons dans le cadre de l'aménagement du futur quartier de la Perche aux Mares, au sein d'un comité technique intégrant les services de l'État dans un premier temps, puis au sein du conseil municipal lors de réunions spécifiques. Malheureusement, il faut bien le dire, la liste d'opposition Le Perray@Venir ne s'y montre pas très constructive!

Certes, nous sommes contraints par la loi de rattraper notre déficit en logements sociaux.

Nous sommes les premiers à le déplorer, mais nous souhaitons que ce projet de construction soit partagé par un grand nombre de nos concitoyens. C'est au travers des différents ateliers proposés par la Maison des Projets que nous espérons y parvenir.

C'est l'esprit même de la participation citoyenne que nous avons initié ces derniers mois, et à laquelle nous espérons vous voir nombreux adhérer.

Nous constatons avec satisfaction que la liste Le Perray Horizon 2020 semble s'inscrire dans cette démarche.

Gageons que l'arrivée de nouveaux habitants permettra de combler la baisse d'effectifs dans

nos différents groupes scolaires, à l'origine de la fermeture de classes que nous ne pouvons que regretter.

Soulignons à cette occasion, la très haute qualité de nos trois établissements, comme nous avons pu l'entendre lors de la récente visite de la ville organisée dans le cadre des journées du patrimoine. Nous pouvons en être fiers!

Nous remercions les services techniques de la commune qui en assurent l'entretien régulier. Nous saluons également les équipes pédagogiques et le personnel communal pour leur investissement au quotidien au sein de nos écoles.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune »: Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

Une fois n'est pas coutume: nous lançons un appel à la majorité municipale

Sénateurs et députés se sont accordés sur un texte commun, mercredi 19 septembre 2018, au terme de la réunion de la commission mixte paritaire (CMP) portant sur le projet de loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Élan).

Et parmi les amendements adoptés:

- L'instauration d'un calendrier spécifique pour les communes entrant dans le dispositif de la loi SRU pour la première fois: « **cinq périodes triennales pour atteindre l'objectif de 25 % de logements sociaux »** soit 2031 au lieu de 2025.
- L'impossibilité aux préfets de lancer **une grande opération d'urbanisme** (ou un projet partenarial d'aménagement) **dans une commune sans l'avis du maire.**
- La part de logements accessibles aux personnes handicapés dans les **constructions neuves devra atteindre 20 %.**

Nous pouvons avoir une vision commune dans l'intérêt de tous

- une urbanisation à taille humaine, sous forme de petites structures,
- le maintien de quartiers pavillonnaires avec logements locatifs et d'accession à la propriété en zone OAP,
- tout projet d'aménagement devra comprendre 30 % de logements sociaux en adaptant la règle des 3/3,
- l'instauration d'un programme pluriannuel de constructions lors de la révision du PLU sachant que **l'objectif à atteindre est pour 2031.**

Un « Cœur de Ville » auquel nous sommes attachés

Ne restons pas seuls: cette convention signée avec Rambouillet Territoires, le Département et des partenaires financiers nous permettra de bénéficier de financements pour revitaliser notre commerce et assurer la restauration de

notre patrimoine; **il faut pour cela une volonté politique et une implication de la majorité.**

N'hésitez pas à voir notre article sur « Le Perrayscope » concernant la signature de la Convention-Cadre à Rambouillet le 2 octobre 2018.



*Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER*



Le texte de la liste « Le Perray Horizon 2020 » ne nous est pas parvenu à temps pour l'édition de ce Perray Infos.

*Pour la liste
Le Perray Horizon
2020
Guillaume ODRY,
Émilie HIRSOUX*



Conférence-débat Les pyramides d'Égypte

Vendredi 23 novembre, 20h, Granges du Parc, Parc municipal

La muographie pour scruter les pyramides d'Égypte

Percer le mystère sans percer les murs ! Les pyramides nous fascinent toujours autant, élégantes, imposantes... pharaoniques. Aujourd'hui les physiciens ont rejoint les archéologues sur le terrain. Pour sonder ces ouvrages exceptionnels, ils ont eu l'idée d'utiliser les rayons cosmiques, ces particules élémentaires qui nous viennent de l'espace.

Sonder un objet là où la photographie ne voit que sa partie superficielle, c'est la prouesse de la muographie. Non destructive et non invasive, cette technique innovante a été utilisée initialement en recherche fondamentale pour la physique nucléaire et la physique des particules. Cette technologie a vu son champ s'élargir vers l'archéologie, le génie civil, l'imagerie médicale. Elle est fréquemment utilisée dans l'observation des volcans et a joué dernièrement un rôle phare pour scruter les pyramides d'Égypte. Des chercheurs du CEA ont élaboré un « télescope à muons » pour tenter de révéler la présence de structures internes méconnues et récemment ils ont pu découvrir grâce à cette technologie une cavité au cœur de la pyramide de Kheops.

Venez nombreux voir l'invisible en compagnie des chercheurs du CEA, Sébastien Procureur et David Attié.

Qu'est-ce qu'un muon ?

Sorte d'électrons lourds découverts en 1936, ces particules élémentaires sont issues des collisions entre les rayons cosmiques de notre environnement galactique et les atomes de l'atmosphère. Elles tombent en permanence sur la Terre à une vitesse proche de la lumière, avec un débit d'environ 10 000 particules par m² par minute. À l'instar des rayons X, les muons interagissent peu avec la matière et peuvent, de fait, la traverser très facilement.

Pour autant, plus l'objet est épais et/ou dense, plus le nombre de particules déviées ou absorbées sera important. Ici, ils sont donc utilisés comme messagers pour dévoiler les espaces vides d'un objet.



Le Perray Infos

AGENDA NOVEMBRE DÉCEMBRE 2018



Samedi 3 novembre
Samedi 1^{er} décembre

Atelier Cycle et Recycle : RéparVélo

> Page 11

9, 16, 23 et 30 novembre
7, 14 et 21 décembre

Les ateliers équilibre en mouvement

> Page 18

Samedi 10 novembre

Atelier Déco de Noël

> Page 11

Dimanche 11 novembre

Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

> Page 24



Lundi 12 novembre
Lundi 10 décembre

Prochaines dates des sorties cinéma ccas

> Page 18



Mercredi 14 novembre
Mercredi 12 décembre

Un temps pour soi

> Page 11

Mardi 20 novembre

Meet Up : Améliorer sa visibilité sur les réseaux sociaux !

> Page 11

Vendredi 23 novembre

Conférence-débat Les pyramides d'Égypte

> Page 31

Samedi 24 et dimanche 25 novembre

Marché de Noël

> Page 25



Mardi 27 novembre

Atelier Co-construction sur la Mobilité

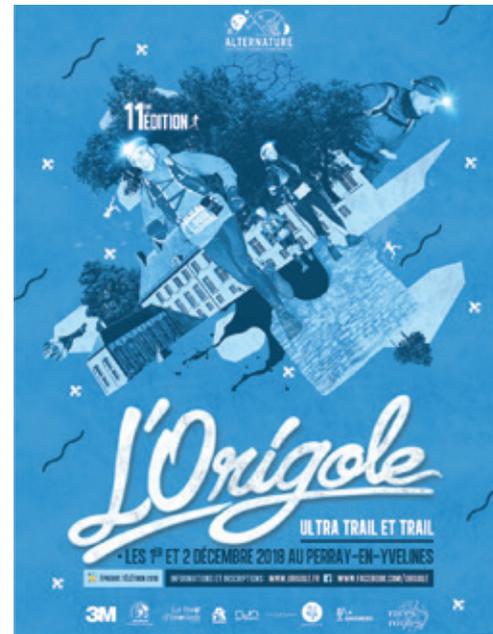
> Page 11

NOV. 2018

Jeudi 1
Vendredi 2
Samedi 3
Dimanche 4
Lundi 5
Mardi 6
Mercredi 7
Jeudi 8
Vendredi 9
Samedi 10
Dimanche 11
Lundi 12
Mardi 13
Mercredi 14
Jeudi 15
Vendredi 16
Samedi 17
Dimanche 18
Lundi 19
Mardi 20
Mercredi 21
Jeudi 22
Vendredi 23
Samedi 24
Dimanche 25
Lundi 26
Mardi 27
Mercredi 28
Jeudi 29
Vendredi 30

DÉC. 2018

Samedi 1
Dimanche 2
Lundi 3
Mardi 4
Mercredi 5
Jeudi 6
Vendredi 7
Samedi 8
Dimanche 9
Lundi 10
Mardi 11
Mercredi 12
Jeudi 13
Vendredi 14
Samedi 15
Dimanche 16
Lundi 17
Mardi 18
Mercredi 19
Jeudi 20
Vendredi 21
Samedi 22
Dimanche 23
Lundi 24
Mardi 25
Mercredi 26
Jeudi 27
Vendredi 28
Samedi 29
Dimanche 30
Lundi 31



Samedi 1^{er} décembre 11^e édition de l'Origole

> Page 25

Vendredi 7 décembre

La Racine, notre monnaie locale

> Page 11

Samedi 8 décembre

Foire aux vêtements d'hiver

> Page 26

Samedi 8 décembre

Fabrication de savon maison

> Page 11

Samedi 15 décembre

Loto du Comité de jumelage

> Page 26

Lundi 31 décembre

Reveillon de la Saint-Sylvestre

> Page 26